

<https://47.snuipp.fr/Argumentaires-contre-la-reforme-des-retraites>



# Argumentaires contre la réforme des retraites

- Société - Les Retraites en question -

Date de mise en ligne : jeudi 5 janvier 2023

Dernière mise à jour : 31 janvier 2023

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

Dans cet article , présentation de divers argumentaires contre la réforme des retraites.

---

## Sommaire

- [Réforme des retraites : un combat \(...\)](#)
- [Webinaire avec Michaël Zemmour](#)
- [Lecture critique de la réforme des \(...\)](#)
- [Dans le rétro](#)
- [FSU : Construire d'autres possibles](#)
- [SNUipp-FSU : se battre pour d'autres](#)
- [Les arguments du gouvernement à la loupe](#)
- [Site : 64 ans, c'est non !](#)
- [Analyses de fond](#)

## Réforme des retraites : un combat féministe

Mercredi 15 février, de 18h00 à 21h30, salle Olympe de Gouges, rue Merlin dans le 11e arrondissement de Paris.  
Organisé par [Politis](#), avec la participation de la FSU.

**Si vous l'avez raté, à voir ci-dessous :**

---

## Webinaire avec Michaël Zemmour

Réforme des retraites : Pourquoi est-elle inutile et injuste ? Quelles alternatives ?

Le SNUipp-FSU propose un webinaire pour tout comprendre sur le projet de réforme des retraites du gouvernement le lundi 30 janvier 2023 de 20h à 21h30.

Michaël Zemmour, économiste, maître de conférence à Paris I Panthéon Sorbonne expliquera l'inutilité et l'injustice de ce projet ainsi que les alternatives possibles.

**Si vous l'avez raté, à voir ci-dessous :**

---

## Lecture critique de la réforme des retraites

Par le collectif « Les économistes atterrés ».

<https://www.atterres.org/>

---

## Dans le rétro

- Emmanuel Macron, en 2019 au moment où il parlait de « retraite à points » :
  - Olivier Dussopt (actuel ministre du travail), en 2010 quand il était député au moment de la réforme « Woerth » des retraites :
- 

## FSU : Construire d'autres possibles

Pour justifier son projet de réforme dégradant les conditions du droit à la retraite, le gouvernement s'enferme dans un nouveau mensonge : celui de la nécessité d'un « retour à l'équilibre du système ».

Et qu'importe si les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) montrent que le déficit susceptible d'intervenir serait tout à la fois conjoncturel et modéré et que le système est aujourd'hui excédentaire de 900 millions d'euros.

---

## SNUipp-FSU : se battre pour d'autres choix

Pour revenir sur les réformes précédentes, il est nécessaire de consacrer l'équivalent de 5 points de PIB au financement. L'histoire nous montre que ce sont les choix de société qui déterminent l'avenir. Le SNUipp-FSU montre que ces derniers sont non seulement souhaitables, mais aussi possibles. 60 ans c'est possible !

La pension de retraite est un salaire différé et socialisé. Le droit à en jouir à un âge où la santé n'est pas encore trop impactée est fondamental. Alors que l'espérance de vie en bonne santé stagne aux alentours des 65 ans, le SNUipp-FSU revendique un départ à 60 ans à la date anniversaire. Le partage de la richesse produite doit permettre une diminution du temps passé au travail.

Pour un plus grand équilibre entre dépenses et recettes, il doit être possible :

- de mieux partager les richesses produites entre salaires et capital notamment en taxant dividendes et produits financiers
- d'augmenter les salaires ce qui mécaniquement se traduira par une hausse des montants de cotisations qui peuvent elles-mêmes être réévaluées. C'est ce que le SNUipp-FSU défendra lors de la reprise des négociations le 18 janvier.
- réduire le nombre de chômeurs-euses car 1 000 000 de salarié-es rémunéré-es au SMIC ce sont plus de 4,4 M d'€ de cotisations vieillesse. En deux siècles, le temps de travail individuel a été divisé par deux pendant que le nombre d'emplois augmentait de trois quarts : dans un système économique qui réalise des gains de productivité, la réduction du temps de travail est une forme de partage de ces gains.

### **37,5 annuités c'est nécessaire !**

A l'heure actuelle, l'âge moyen des admis-es au concours du premier degré est de 29 ans. Si ce chiffre prend en compte les personnes en reconversion, il n'en reste pas moins que les professeur-es des écoles n'auront pas atteint 43 annuités à 64 ans : en repoussant l'ouverture des droits complets à 43 annuités, le gouvernement rend de fait

impossible l'accès à une pension complète pour les professeur-es des écoles. Le SNUipp-FSU revendique la prise en compte des années d'étude dans le calcul de la retraite.

Quant à la pénibilité liée à nos métiers, de PE comme d'AESH, elle n'est pas reconnue. Gérer et conduire une classe, accompagner des élèves en situation de handicap sont des métiers exigeants en termes d'investissement et d'énergie. Obliger enseignant-es et AESH à exercer jusqu'à minima 64 ans n'est acceptable ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Avec cette réforme injuste, le gouvernement incite en réalité les salarié-es à capitaliser de façon individuelle pour avoir une retraite convenable. C'est inacceptable et seul le retour à 37,5 annuités permet une cessation d'activité professionnelle garantissant un montant digne pour toutes et tous.

### **L'égalité femmes/hommes : un impératif !**

Les inégalités entre les femmes et les hommes face au travail sont encore trop nombreuses. Les carrières des femmes sont plus courtes de 2 ans que celles des hommes et leurs salaires encore inférieur de 11,6% en moyenne dans la fonction publique.

D'après une étude de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes représenterait à elle seule un bénéfice de 5,5 milliards d'euros de cotisations : largement de quoi répondre aux déficits potentiels.

Parce que ce sont le plus souvent elles qui mettent de côté leur carrière pour des raisons familiales, les femmes sont particulièrement touchées par le système de décote. En infligeant une pénalité supplémentaire aux carrières incomplètes, l'application de cette décote réduit encore le montant des pensions. L'abrogation de ce système est un impératif. Le SNUipp-FSU revendique aussi le retour à la compensation de 4 trimestres par enfant.

Enfin la situation des AESH, profession féminisée à 96%, est particulièrement inadmissible. Au vu des salaires actuels extrêmement bas du fait du temps partiel imposé, la retraite sera toujours signe de précarité. Exiger un salaire digne c'est exiger l'accès à une retraite digne !

Face à cette réforme injuste, le SNUipp-FSU porte un tout autre projet de répartition des richesses, d'égalité femmes/hommes et de justice sociale. Pour imposer ce projet, participons massivement aux actions dès le 19 janvier.

---

## **Les arguments du gouvernement à la loupe**

« On vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps. » « Une réforme juste. » L'économiste Michaël Zemmour, spécialiste des retraites, répond aux arguments du gouvernement sur la réforme annoncée mardi 10 janvier.

Vidéo Mediapart :

---

## **Site : 64 ans, c'est non !**

Mis en ligne à l'initiative d'ATTAC, Collectif nos retraites, Fondation Copernic et Les Économistes Atterrés.  
Informations, actions, simulateur de calcul. Cliquer l'image :



---

## Analyses de fond

En particulier :

- Le petit guide d'Attac contre les bobards de la réforme des retraites
- Le diaporama CGT « La Retraite - Une bataille CGT »
- La note des Économistes Atterrés « Refuser la dégradation des retraites, maintenir et développer un système satisfaisant »
- Le dossier FSU « Retraite en marche forcée »
- Le dossier complet Solidaires
- L'e-book de la Fondation Copernic « Retraites- saison 2022 » de Christiane Marty

À retrouver sur <https://64anscestnon.org/s-informer...>

À télécharger ci-dessous